

DECISION N°2021- 2303

- ✓ Vu la loi n° 2009-879 du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires,
- ✓ Vu le décret n° 2009-1765 du 30 décembre 2009 relatif au directeur et au directoire des établissements publics de santé,
- ✓ Vu l'instruction n° DHOS/E1/2010/75 du 25 février 2010 relative à la mise en place des directoires des établissements publics de santé,
- ✓ Vu la loi n° 2021-502 du 26 avril 2021 visant à améliorer le système de santé par la confiance et la simplification,
- ✓ Vu le renouvellement de la CME du 8 novembre 2021,
- ✓ Vu le résultat des élections à la présidence de la CME du 8 novembre 2021
- ✓ Vu la proposition de Monsieur le Docteur Salem, Président de CME,

La Directrice décide :

Article 1 :

Sont membres du Directoire :

Membres de droit :

- Madame Stéphanie LUQUET, Directrice, Présidente du Directoire
- Monsieur le Docteur Mohammed SALEM, Président de la CME., Vice-Président du Directoire
- Monsieur Pascal SANDMANN, Directeur des Soins, Coordonnateur Général des Soins, en qualité de Président de la CSIRMT

Membre désigné par la Directrice :

- Monsieur Damien FLOUREZ, Directeur adjoint

Membre du personnel non médical proposé par le président de la CSIRMT :

- Madame Monique LAUPRÊTRE, Cadre Supérieur de Santé

Membres du personnel médical proposé par le président de la CME :

- Madame le Docteur Caroline DUMAZER, cheffe du pôle Médico-Technique (MT)
- Monsieur le Docteur Nicolas HEISEL, chef du pôle Chirurgie – Anesthésie – Réanimation – Consultations (CARC)
- Madame le Docteur Isabelle PONS, cheffe du pôle Urgences - Médecine (UM)
- Madame le Docteur RESPLENDINO, médecin DIM

Sont invités au Directoire :

- Madame le Docteur Claude BOSI, cheffe du service de biologie, vice-présidente de la CME
- Madame le Docteur Anne-Sophie MAISONNEUVE, cheffe du pôle Femmes – Parents - Enfants (FPE)
- Madame le Docteur Margaux VIEILLARD, cheffe du pôle Gériatrique

L'équipe de direction, hormis les membres de droit et celui désigné par la Directrice, assiste aux séances en tant que membre invité.

Fait à Aubagne, le 7 décembre 2021

La Directrice,

S. LUQUET

DIRECTION

179, avenue des sœurs Gastine – BP 61360 – 13677 AUBAGNE Cedex
- 04 42 84 70 02 – direction@ch-aubagne.fr – www.ch-aubagne.eu –

Membre du GHT 13 – Hôpitaux de Provence

